




1 Identification de la substance / préparation et de la société

Elektrolytgrundbasis W 11

Numero d'article: 171011

Utilisation:	voir la désignation de produit
Utilisation identifiée:	aucun
Mode d'action:	Voir l'information de produit.
Société:	Buehler GmbH In der Steele 2 D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE Téléphone: 0800.89.73.71 Téléfax: 0800.88.05.27 Site internet: www.buehler.fr E-mail: info@buehler.fr
Téléphone en cas d'urgence:	0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
Compétent:	Schroeder@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques:	Voir le chapitre 10 et les phrases de dangers-R.
Dangers pour la santé:	Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations.
Autres dangers:	aucun
Symbole de danger:	
	Facilement inflammable
Phrases-R:	R 11: Facilement inflammable. R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

3 Composition / Informations sur les composants

Conc. [%]	Substance
50 - < 80	Éthanol
	CAS: 64-17-5, EINECS/ELINCS: 200-578-6 EU-INDEX: 603-002-00-5 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Flam. Liq. 2, H225
	EEC: F, R11
5 - < 15	Propan-2-ol
	CAS: 67-63-0, EINECS/ELINCS: 200-661-7 EU-INDEX: 603-117-00-0 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, H225, H319, H336
	EEC: F-Xi, R11-36-67
1 - < 10	Acide citrique monohydrate
	CAS: 5949-29-1, EINECS/ELINCS: 201-069-1 EU-INDEX: ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Eye Irrit. 2, H319
	EEC: Xi, R36
1 - < 10	Thiocyanate de sodium
	CAS: 540-72-7, EINECS/ELINCS: EU-INDEX: 615-004-00-3 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: -
	EEC: Xn, R20/21/22-32

Commentaire relatif aux composants: Liste SVHC (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation): Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste. Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.



4 Premiers secours

Indications générales:	En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.
Après inhalation:	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané:	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après ingestion:	Assurer un traitement médical. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Indications pour le médecin:	Traiter les symptômes.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié:	Dioxyde de carbone. Mousse stable aux alcools. Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée.
Agent d'extinction non approprié:	Jet d'eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Indications complémentaires:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Tenir à l'écart de sources d'inflammation. Veiller à assurer une aération suffisante. Sol très glissant suite au déversement du produit.
Mesures de protection de l'environnement:	Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédé de nettoyage:	Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Utiliser un appareillage résistant aux solvants.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Des mélanges inflammables peuvent se former dans les fûts qui ont été vidés.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.
Indications concernant les stockages en commun:	Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas stocker avec des agents oxydants.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Conserver les récipients hermétiquement fermés. Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes. Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques: Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)

Conc. [%]	Substance / VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition
50 - < 80	Éthanol / 1000 ppm, 1900 mg/m ³ , TMP 84, FT 48
5 - < 15	Propan-2-ol / 400 ppm, 980 mg/m ³ , (VLE) TMP 84, FT 66

Protection respiratoire: Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit.
En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre A.

Protection des mains: Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374).
Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.

Protection des yeux: Lunettes de protection.

Protection corporelle: non applicable

Mesures générales de protection: Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les vapeurs.

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Mesures d'hygiène: Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement: non déterminé

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique
Valeur du pH:	non déterminé
Valeur du pH [1%]:	non déterminé
Point d'ébullition [°C]:	non déterminé
Point d'éclair [°C]:	20
Température d'inflammation [°C]:	non déterminé
Limite inférieure d'explosion:	non déterminé
Limite supérieure d'explosion:	non déterminé
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	non déterminé
Densité [g/ml]:	non déterminé
Densité de versement [kg/m³]:	non applicable
Solubilité dans l'eau:	miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	non déterminé
Viscosité:	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non déterminé
Vitesse d'évaporation:	non déterminé
Point de fusion [°C]:	non déterminé
Auto-inflammation [°C]:	non déterminé
Temp. de décomposition [°C]:	non déterminé

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses: Le contact avec les acides libère des gaz toxiques.
Réagit violemment au contact d'agents d'oxydation.
Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation.

Produits de décomposition dangereux: Vapeurs/gaz inflammables.

11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Absence de données toxicologiques. Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.




12 Informations écotoxicologiques

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	Pas de réaction dangereuse connue.
2006/11/CE:	Pas de réaction dangereuse connue.
Indications générales:	Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

13 Considérations relatives à l'élimination


Produit:	Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.
Emballage non nettoyé:	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	070701*

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	UN 1170 ÉTHANOL EN SOLUTION 3 II
- Code de classification:	F1
- Etiquettes de danger:	
- ADR LQ	LQ4: 3 I
- ADR 1.1.3.6 (8.6):	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): 2 (D/E)
Classification selon IMDG:	UN 1170 Ethanol solution 3 II
- EMS	F-E, S-D
- Etiquettes de danger:	
- IMDG LQ	1 I
Classification selon IATA:	UN 1170 Ethanol solution 3 II
- Etiquettes de danger:	



15 Informations relatives à la réglementation

Scénario d'exposition:	non déterminé
Rapport sur la sécurité chimique:	non déterminé
Classification:	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.
Symbole de danger:	 Facilement inflammable
Phrases-R:	R 11: Facilement inflammable. R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
Phrases-S:	S 7: Conserver le récipient bien fermé. S 16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Caractéristique particulière:	aucun
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2010).
RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):	Non déterminé.
Authorisation, TITRE VII:	non applicable
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable

16 Autres données

Phrases-R (Chapitre 03):	R 36: Irritant pour les yeux. R 11: Facilement inflammable. R 20/21/22: Nocif par inhalation, contact avec la peau et par ingestion. R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique. R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Mentions de danger (Chapitre 03):	H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Observer les restrictions d'emploi:	oui
VOC (1999/13/CE):	82%

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Copyright: Chemiebüro®